



Mairie de Meilhan-sur-Garonne

Meilhan-sur-Garonne, le 30 octobre 2020

1 Place de Neuf-Brisach  
47180 Meilhan-sur-Garonne



## EPIDEMIE CORONAVIRUS COMMUNIQUÉ N°10 - MAIRIE DE MEILHAN/GARONNE

Mesdames, Messieurs, chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme l'a annoncé le Président de la République mercredi, ce reconfinement est une nouvelle épreuve qui s'impose à nous tous, au moins jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre prochain.

Ma responsabilité de Maire et celle du Conseil Municipal et du CCAS est de s'assurer que chaque habitant est correctement protégé.

Depuis jeudi soir, le Gouvernement a précisé les conditions dans lesquelles va se dérouler ce confinement.

**Les écoles du RPI restent ouvertes** ainsi que les centres de loisirs et je m'engage à ce qu'elles soient des lieux sûrs, respectueux des gestes barrières. Nous devons préserver l'éducation de nos enfants. Un masque en tissu sera fourni par la municipalité à chaque élève scolarisé à Meilhan, à partir du CP.

**La garderie** du matin, du midi et du soir, ainsi que la cantine seront maintenues en respectant les mesures de sécurité.

**Les personnes vulnérables** occuperont toute notre attention avec le CCAS et les agents municipaux. Les personnes fragiles ou isolées peuvent se manifester auprès de la mairie si besoin d'aide ou de soutien particulier (courses...)

**La continuité d'un service public** est garantie. Comme l'a dit le Premier Ministre, la Poste/MSAP restera ouverte au public, tout comme les services de la mairie. Les agents qui reçoivent du public ou qui assurent une mission de terrain restent en poste. J'en profite pour les remercier de leur investissement. Les réunions de travail pourront avoir lieu dans le strict respect des gestes barrières mais les visioconférences seront privilégiées. De la même manière, la vie démocratique continue et les conseils municipaux pourront se tenir, mais à huis clos.

Malheureusement, **nos équipements recevant du public** (médiathèque, salle des sports, salle multiculturelle, salle de musique) **seront fermés**. Seuls restent accessibles les bureaux à disposition des associations (Centre Social et Sportif), à condition d'y respecter les gestes barrières, et la Maison du Temps Libre, qui accueille la garderie périscolaire.

**Les cimetières ainsi que les lieux de culte restent ouverts**. Pour les sépultures, la limite est fixée à 30 personnes, et pour les mariages à 6 personnes. J'ai demandé aux forces de l'ordre de surveiller particulièrement les lieux de culte dans le contexte terroriste que nous subissons.

**Les rassemblements publics sont interdits** jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre au moins et je suis donc amenée à annuler ceux relevant de la mairie ou à restreindre considérablement leur nombre de participants.

La cérémonie de l'Armistice du 11 novembre et les conseils municipaux se dérouleront à huis-clos.

Nous avons tous conscience de la difficulté de cette période, aussi, comme nous l'avons fait constamment depuis le premier confinement, **continuons à consommer local en privilégiant nos commerçants, artisans et producteurs meilhanais**. Eux aussi sont lourdement impactés par cette crise sanitaire, alors soyons solidaires !

Je veux avoir une pensée pour les commerces qui ont été contraints de fermer pendant cette période. C'est tous ensemble que nous sortirons de cette crise et, je l'espère, nous passerons les fêtes de fin d'année en famille. Les élus et les services municipaux sont prêts à faire face, avec force, courage, sérénité et détermination. Je sais que je peux compter sur la solidarité des Meilhanaises et des Meilhanais.



**Vous trouverez avec ce courrier 3 exemplaires d'attestation dérogatoire** que vous devrez remplir à l'occasion de tous vos déplacements (qui, pour votre sécurité, devront être limités). Si vous avez besoin d'autres exemplaires, vous pourrez en trouver dans les commerces meilhanais ou à la mairie.

Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de la commune (@[meilhansurgaronne1](https://www.facebook.com/meilhansurgaronne1)). Nous y publions toutes les informations qui nous parviennent et qui peuvent vous être utiles.

Surtout n'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin, ou simplement pour échanger. Nous sommes là pour vous sur le terrain avec les élus, les agents et à la mairie au **05.53.94.30.04**.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères et dévouées salutations.

*Prenez soin de vous.  
Votre dévouée,*

*Régine POVEDA  
Maire de Meilhan-sur-Garonne*



## LE RECONFINEMENT EN QUELQUES MOTS

**Reconfinement**  
à partir de minuit dans la nuit  
de jeudi à vendredi  
et jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2020

↓  
**Sur tout le territoire**

Attestations nécessaires  
pour toute sortie,  
à télécharger  
sur l'application  
TousAntiCovid.



**Sorties possibles**  
pour :

- aller travailler,
- faire ses courses,
- emmener ses enfants à l'école, se rendre à un rendez-vous médical,
- porter assistance à un proche,
- prendre l'air à proximité de son domicile (dans un rayon d'1 km, pendant 1h).

- Crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts avec protocoles sanitaires renforcés.
- Universités et établissements d'enseignement supérieur ferment, les cours se feront en ligne.
- Ehpad et maisons de retraite: visites autorisées.
- Guichets des services publics restent ouverts.
- Cimetières restent ouverts.
- Rassemblements publics interdits.
- Établissements recevant du public non-indispensables ferment.
- Bars et restaurants ferment.
- Frontières intérieures à l'espace européen restent ouvertes.
- Ports et aéroports: tests rapides obligatoires pour toutes les arrivées.
- Télétravail généralisé.
- Capacité des hôpitaux portée à 10 000 lits de réanimation.
- Usines, exploitations agricoles, BTP : poursuite de l'activité.
- Pertes des entreprises fermées administrativement: seront prises en charge jusqu'à 10 000€ / mois.
- Chômage partiel pour les salariés et employeurs qui ne pourront pas travailler.
- Indépendants, commerçants, TPE et PME: un plan spécial va être préparé
- Réévaluation du dispositif tous les 15 jours.